

Conseil général

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL

DU 7 MARS 2016

N° 01 / 2016

Le Président Claude Bürer ouvre la 1^{ère} séance de Conseil général de l'année 2016 à 20h20.

Il souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et salue la présence de nombreux invités. Messieurs Frédéric Graber, Ptl de gendarmerie à Morges et Yvan Bovard Sgt à Nyon ainsi que de M. Johan Baumier, travailleur de proximité. De plus, il salue également la présence de M. Didier Fleury, nouvel employé technique de la commune, de Mme Leyla Berthiaud et M. Ueli Graber, patrouilleurs scolaires.

Seuls les citoyens assermentés ont reçu les documents concernant la séance de ce soir. Des exemplaires supplémentaires, ainsi que les rapports des commissions, sont disponibles à l'entrée de la salle.

Ordre du jour

1. Appel et assermentation
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015
3. Propositions individuelles et pétitions
4. Présentation de la sécurité et réorganisation par le Ptl Graber
5. Présentation du travailleur de proximité d'Espace Prévention Nyon, Monsieur Johan Baumier
6. Communications du bureau
7. Communications de la Municipalité
8. Préavis municipal No 01/2016 concernant une demande de crédit de CHF 1'100'000.- pour les travaux routiers relatifs au réaménagement de la route de la Branvaude, zone 30km/h
9. Divers

L'ordre du jour est accepté tel quel.

Hommage

En préambule, le Président rend hommage à Monsieur Fritz Neuenschwander qui nous a quittés le 7 février dernier.

Enfant du village, né dans la Commune, Monsieur Fritz. Neuenschwander a été : secrétaire municipal, boursier, commandant des pompiers, Syndic et Président du Conseil. Il a contribué grandement au développement de la Commune et à son patrimoine.

Pour lui rendre hommage, le Président demande à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence.

1. Appel et assermentation

Citoyens assermentés au 7 mars 2016	78
Citoyen assermenté ce soir	0
Totalité des citoyens assermentés	78
Citoyens présents à l'appel	44
Citoyens excusés	19
Citoyens absents	15
Majorité pour les votes de ce Conseil	23

Personnes excusées (19)

Mmes Emilie Ahman, Sophie Bertalan, Céline Corrales, Ruth Comminot, Anne-Françoise Comminot-Roby, Mathilde Maradan, Lydie Neuenschwander, Elfriede Rolli, Heidemarie Pickenhagen, Pascale Jee.

MM. Henry-Bernard Jahiel, Stephano Monnier, Matthieu Comminot, Philippe Ostan, Marc-Edouard Junod, Claudio Rollini, Armando Gasser, Joël Steudler,

Le quorum, 1/3 des citoyens assermentés, soit 26, est atteint.

Le Conseil général est valablement constitué et peut délibérer.

Les personnes non assermentées sont les bienvenues, mais elles sont invitées à rester au fond de la salle. Elles ne peuvent ni participer au débat, ni prendre la parole.

2. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2015

Mme Rollini demande quelques modifications au procès-verbal.

Page 7 : remplacer « ligne ferroviaire » par « ligne de bus ».

Page 8 : M. Crétigny précise que l'adhésion au Disren n'aura aucun impact sur les engagements hors bilan de la commune.

Page 12 : concernant le préavis 15/2015 : le budget par nature n'a pas été transmis aux membres du Conseil.

Le procès-verbal avec les remarques est accepté par l'assemblée à l'unanimité avec une abstention.

3. Propositions individuelles et pétitions

M. le Président n'a rien reçu dans le délai réglementaire.

4. Présentation de la sécurité et réorganisation par le Plt Graber

Suite à la réorganisation de la Police dans le canton de Vaud, le Plt Frédéric Graber présente les différentes activités de la Police tant au niveau de la prévention que des interventions. Le Plt Graber rappelle que la Police rend aussi service à la population.

Il informe ensuite les membres du Conseil de la réouverture prochaine du poste à Coppet.

Celui-ci sera installé dans les locaux de l'actuelle gare de Coppet. L'ouverture est prévue en mai, après quelques travaux d'aménagement et de réfection des salles existantes.

Il informe également qu'une application « votre Police » peut être téléchargée sur les smartphones.

Le Président du Conseil et le Syndic remercient le Plt Graber pour cette belle présentation.

5. Présentation du travailleur de proximité d'Espace Prévention Nyon,

Monsieur Johan Baumier, travailleur de proximité à Espace Prévention, a été engagé par l'Ascot à 50 %. M. Baumier explique la fonction et les buts de son activité. Il confirme l'importance du soutien aux jeunes quand ils vont bien ou moins bien. Le travailleur de proximité peut les aider dans leurs projets, aller à leur rencontre et parfois rétablir le dialogue si nécessaire. Il est soumis à la confidentialité et le soutien proposé ne se fait qu'avec l'approbation du jeune.

Régulièrement sur le terrain, le travailleur de proximité va à la rencontre des jeunes dans un esprit de prévention et non de répression.

6. Communications du bureau

Madame Corinne Jacot a démissionné de son poste de secrétaire du Conseil en date du 8 février 2016 avec effet immédiat pour des raisons de disponibilité. Le Président du Conseil a accepté sa démission.

L'assermentation des futurs membres du Conseil général et des autorités pour la législature du 1er juillet 2016 au 30 juin 2021 aura lieu le 9 mars 2016 à 19h00 en présence des Préfets.

La prochaine votation cantonale aura lieu le dimanche 20 mars.

Les prochains conseils sont prévus le lundi 2 mai et le lundi 20 juin 2016.

Lors des élections du 28 février 2016, la participation des électeurs de Chavannes-des-Bois a été de 69 % pour les votations fédérales et de 62 % pour les votations communales. Le Président du Conseil félicite et remercie les habitants pour cette bonne participation.

7. Communications de la Municipalité

M. Stephan Comminot, Syndic

Présentation de Monsieur Didier Fleury, employé technique

M. Fleury assistera la Municipalité dans les dossiers de construction. Il travaille à 50% les après-midi.

Route de la Branvaude 30 km/h

Démarrage du chantier très rapidement sous réserve de l'approbation du préavis 01/2016

Route de Sauvigny

Fin de la mise à l'enquête publique le 29 février. Il n'y a pas eu d'opposition.

La demande de crédit sera présentée au Conseil en principe en automne.

Route de la Branvaude 50 km/h

Le dossier va redémarrer prochainement.

Parking du chemin des Sports

Le crédit de réalisation sera présenté le 2 mai.

Place de pique-nique

Mise à l'enquête terminée. Le permis est délivré.

Projet de la crèche

Le crédit de réalisation sera présenté en automne.

M. Roland Beaud, Municipal

Parcelle 502

A ce jour : 15 parcelles sont vendues, 3 sont en cours de conclusion et 1 à vendre prochainement. Délais tenus au niveau de la construction.

Finances communales

Le règlement des factures est à jour et la Municipalité n'a pas dû, jusqu'à maintenant, recourir à l'emprunt.

Mme Maria de Matteo, Municipale

Prochaines manifestations dans le village

16 mars : atelier de peinture pour les enfants. Décoration des œufs de Pâques.

20 mars : traditionnelle chasse aux œufs suivie d'un apéritif.

23 avril : vide-grenier

30 avril : repas de soutien de l'association des jeunes de Chavannes-des-Bois

28 mai : première fête des Jeunes organisée par l'association des jeunes de Chavannes-des-Bois.

Patrouilleurs scolaires

Deux personnes ont été engagées. Ils commenceront probablement après les vacances de Pâques.

Mme Vanessa Green demande si tous les horaires seront couverts. La Municipalité répond que oui mais il faudrait un patrouilleur supplémentaire pour une meilleure garantie de couverture des horaires.

Un cours patrouilleurs a eu lieu le 1^{er} mars durant une heure.

Les deux patrouilleurs recrutés ainsi que deux municipaux et un employé communal ont été formés.

Un poste supplémentaire de patrouilleur est encore à pourvoir.

M. Vincent Quadri, Municipal

M. V. Quadri est absent pour raisons professionnelles.

M. Roberto Dotta, Municipal

M. R. Dotta informe l'assemblée de l'installation d'un défibrillateur sur le mur de l'ancien bâtiment communal.

Cours BLS/AED (mesure de bases pour sauver la vie / défibrillateur automatisé externe)

Ils seront proposés par les samaritains de Nyon les 22 mars et 20 avril prochain. Des flyers seront mis à disposition par les samaritains après les cours et disponibles au greffe.

Mme Rollini demande pourquoi les cours sont limités aux personnes dès 18 ans alors que les jeunes majeurs bénéficient de ces cours lors du passage du permis de conduire. Elle suggère de les ouvrir dès 15 ans.

R. Dotta répond que c'est un choix de la Municipalité mais que dans le futur on ouvrira certainement aux mineurs des cours qui seront à nouveau organisés.

Réseau équestre de Terre Sainte

La Municipalité revient sur le projet du réseau équestre de Terre Sainte pour améliorer la sécurité des cavaliers lors de franchissements de routes fréquentées. Suite à plusieurs discussions avec les milieux concernés, M. R. Dotta informe l'assemblée que la Municipalité a décidé de mettre en place deux panneaux de signalisation triangulaire « cheval » pour mieux sécuriser la traversée de la route de la Branvaude à la hauteur du chemin du Pont de Grilly ainsi que deux panneaux le long de la route de Tannay.

M. Y. Kammacher propose de construire un trottoir pour accéder au chemin du Pont de Grilly avant de mettre des panneaux pour les cavaliers. Il lui est répondu que ce point sera étudié ultérieurement. De plus, cet accès situé hors localité devra être traité par le canton. La Municipalité prend note.

LAT Loi sur l'aménagement du territoire

Une réunion spéciale des responsables de l'aménagement du territoire de Terre Sainte a eu lieu à Chavannes-des-Bois concernant son impact sur la région. Le conseil sera informé sur le sujet lors de la prochaine séance du 2 mai.

8. Préavis municipal No 01/2016 concernant une demande de crédit de CHF 1'100'000.- pour les travaux routiers relatifs au réaménagement de la route de la Branvaude, zone 30km/h

M. S. Comminot donne un complément d'information et rappelle que la zone concernée a été légèrement prolongée jusqu'à l'ancienne Fruitière.

Ce préavis est l'aboutissement d'un long processus pour demander enfin le crédit. Initialement prévu à CHF 1'600'000.-, il se monte finalement à CHF 1'100'000.-

Chaque membre du conseil a reçu les documents relatifs à ce préavis.

Mme Matylda Levet donne lecture du rapport de la commission d'urbanisme et des bâtiments qui recommande au Conseil général d'accepter le préavis tel que présenté par la Municipalité.

M. Marc Demierre donne lecture du rapport de la commission des finances qui recommande au Conseil général d'accepter le préavis tel que présenté par la Municipalité.

Le président ouvre la discussion :

Mme Rollini se pose des questions par rapport au manque à gagner que ces travaux vont engendrer pour le restaurant du Relais des Chasseurs et l'incidence sur le montant du bail à loyer.

S. Comminot rappelle que la gestion et les décisions concernant les biens communaux sont de compétence municipale.

Le bus « U » en l'état actuel ne passera pas par le Château. Il n'y a pas de déviation prévue pour cette ligne.

Le chantier va commencer dans une semaine par des travaux de canalisation. Un tout ménage sera envoyé à tous les habitants pour les informer des déviations. La durée des travaux est prévue pour 6 mois (3 x 2 mois par tronçon).

Le président passe au vote.

Le Conseil général de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 7 mars 2016

vu	le préavis municipal n° 01/2016 du 1 ^{er} février 2016
ouï	le rapport de la commission d'urbanisme et des bâtiments
ouï	le rapport de la commission des finances
attendu	que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide	d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'100'000.- pour les travaux routiers relatifs au réaménagement de la route de la Branvaude, zone 30 km/h, d'amortir cette somme sur 30 ans et d'autoriser la Municipalité à emprunter cette somme si nécessaire.
--------	---

Le Conseil général accepte le préavis municipal n° 01/2016 à l'unanimité et 1 abstention.

M. le Président donne lecture de l'extrait de procès-verbal et passe au vote.

Le Conseil général de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 7 mars 2016

vu	le préavis municipal n° 01/2016 du 1 ^{er} février 2016
ouï	le rapport de la commission d'urbanisme et des bâtiments
ouï	le rapport de la commission des finances
attendu	que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour
décide	d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'100'000.- pour les travaux routiers relatifs au réaménagement de la route de la Branvaude, zone 30 km/h, d'amortir cette somme sur 30 ans et d'autoriser la Municipalité à emprunter cette somme si nécessaire.

Le Conseil général accepte cet extrait de procès-verbal à l'unanimité.

9. Divers

Mme Nicolier demande si la Municipalité a déjà des informations sur le taux de fréquentation et le nombre de passagers de la ligne U. Il lui est répondu que le résultat actuel est positif, mais sans chiffre.

R. Dotta donne quelques informations sur la modification de l'horaire initial de la ligne U qui a été avancé de 3 min sur l'horaire de 08h00.

Mme Rollini pose une question pour la ligne U par rapport au taux de couverture actuel et de la ligne 813 en particulier pour les horaires concernant les élèves et une éventuelle suppression du bus de 07h37. Ces questions doivent être posées à l'ASCOT. R. Dotta lui répond uniquement par rapport aux chiffres actuels de la ligne 813 et de la ligne U.

Aménagement du terrain de football : la remise à niveau est prévue pour le 1^{er} juin de cette année.

Prochaine séance du Conseil général : lundi 2 mai 2016 à 20h15.

Le Président lève la séance à 22h00.

L'assemblée est cordialement invitée à boire le verre de l'amitié.

Conseil général de Chavannes-des-Bois
Le Président La Secrétaire a.i.

Claude Bürer Jocelyne Berthoud